



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:  
06.06.2007

Date de la convocation des conseillers :  
06.06.2007

point de l'ordre du jour no:  
15/02

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 15 juin 2007

Présents: Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel,  
Hannen, Roller, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth,  
Weidig, Becker, conseillers,

Clement, secrétaire communal

Absents : Mutsch, bourgmestre, Maroldt, Hoffmann, Huss, conseillers

COMMISSARIAT DE DISTRICT

16 JUL. 2007

## Le Conseil Communal, Luxembourg

**Objet: Modification budgétaire pour l'exercice 2007 – Service : Travaux municipaux**

Considérant que certaines prévisions des dépenses ordinaires inscrites au budget arrêté de l'exercice 2007 sont à adapter ;

Vu la lettre afférente de Monsieur le directeur des Travaux municipaux du 25 mai 2007, aux termes de laquelle il demande la modification suivante :

Article	Libellé	Crédit	Augmen-	Nouveau
		initial	tation	crédit
3/0710/6190/019	Participation de la Ville aux frais communs de l'immeuble sis 2, rue E. Reichling	4.000 €	4.000 €	8.000 €

Considérant que les frais (décompte 2006 + avances/charges) ont augmentés ;

Considérant que ce crédit supplémentaire sera couvert par une économie du même montant à l'article 3/0374/6173/023 « Centre de recyclage pour commerces » ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances ;

Vu les articles 119, 127 et 132 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 concernant l'introduction de demandes de crédits spéciaux et supplémentaires ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**d é c i d e à l'unanimité**

de modifier le budget ordinaire de l'exercice 2007 suivant le tableau ci-dessus.

En séance

Date qu'en tête

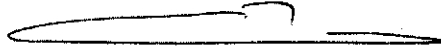
Esch-sur-Alzette, le 15/06/2007  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal, Le bourgmestre,

**CONTRÔLE DE LA COMPTABILITÉ DES COMMUNES**

N° B00711K Vu et autorisé les  
modifications budgétaires sollicitées.

Luxembourg, le 20 juillet 2007

Le Ministre de l'Intérieur  
et de l'Aménagement du Territoire,



Service : **Secrétariat**  
**LESCH** Esch/Alzette, le  
25 JUIL. 2007